

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Catherine PINET-TALLON, Dominique BRIAT à Dominique ADENOT, Marianne MAXIMI à Diego LANDIVAR

Excusé(e)s : Alparslan COSKUN

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Fatima CHENNOUF-TERRASSE arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).

Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe, préside la séance pour la présentation commune aux questions 3 à 7 et le vote de la question n°3.

Jean-Pierre BRENAS arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Julien BONY).

Anna AUBOIS quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Lucas PEYRE.

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.

Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).

Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°10 et donne pouvoir à Cécile AUDET.

Rapport N° 50
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Ne prend pas part au vote de la question n°50 : Valérie BERNARD pour le Comité de quartier la Plaine les Vergnes à titre personnel.

Chaque année, la Ville répond aux demandes de subvention pour le fonctionnement des clubs sportifs clermontois résidant sur le territoire communal.

Plusieurs critères servent à évaluer l'activité des associations :

- * Le nombre de licenciés
- * L'âge des licenciés répartis en quatre catégories et affecté d'un coefficient allant de 4 pour la formation des jeunes à 1 pour la pratique adulte

La répartition est ensuite modulée en fonction :

- * Du type de pratique (fédérale, multisports, loisirs)
- * Du niveau de l'évolution des athlètes
- * De la qualification de l'encadrement
- * Du nombre de dirigeants
- * De l'organisation de stages et de formations
- * Des déplacements effectués
- * Du projet sportif de l'association

La Ville, soucieuse du développement de la pratique sportive amateur, consacre une enveloppe budgétaire (65 / 40 / 6574 / 272 – SDG 64) d'un montant de 191 000 €. Le solde s'élève à 22 500 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition suivante :

Associations	Sport	BP 2020-2021	Autres subventions (Ville, CA, CD, CR, Etat, ...)	Subvention 2020	Subvention sollicitée 2021	Subvention proposée 2021
CLERMONT OUTRE MER	Football	4 550 €	0 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
COMITE DE QUARTIER LA PLAINE LES VERGNES		31 550 €	13 900 €	250 €	250 €	250 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité .

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 JUIL, 2021

Le Maire,

Olivier BIANCHI

